

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 septembre 2025

OBJET :

Ouverture dominicales des commerces 2026

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le régime des dérogations au principe du repos hebdomadaire a été modifié par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Elle permet dorénavant au Maire d'autoriser les commerces de détail à ouvrir un maximum de 12 dimanches dans l'année.

Cette liste doit être arrêtée par le Maire, conformément à l'article L3132-36 du Code du travail, avant le 31 décembre pour l'année suivante. De plus, il convient, que la décision du Maire intervienne après avis du conseil municipal, et dès lors que le nombre de dimanches autorisés est supérieur à 5, après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La Métropole du Grand Nancy a donc été saisie afin d'accorder la possibilité aux commerces de détail de déroger au repos dominical aux dates suivantes :

- 6 dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 22/11, 29/11, 06/12, 13/12, 20/12 et 27/12,
- 2 dimanches pour l'ouverture des soldes : 04/01 (soldes d'hiver) et 28/06 (soldes d'été).

PROPOSITION

Il est proposé d'émettre un avis sur les dates proposées ci-dessus afin de permettre aux commerces de détail présents sur le territoire de la commune d'Essey-lès-Nancy de déroger à 8 reprises, pour l'année civile 2026, à l'obligation au repos dominical, conformément à l'article L.3132-36 du Code du travail.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 3 voix contre (MM. THOUVENIN, VOGIN, SAPIRSTEIN) et 4 abstentions (MM. BRUNE, GONCALVES, Mmes MALARY et BLONDELET), la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 03 octobre 2025.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Brigitte SCHINDLER



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents :
- Nombre de votants :
- Convocation du Conseil municipal le : 19 septembre 2025
- Convocation distribuée le : 19 septembre 2025
- Affichage de la liste des délibérations le : 03 octobre 2025
- Affichage du procès-verbal le : 14 novembre 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, Mme DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoint.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, Mme MENZRI, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme DROUVILLE
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. SAPIRSTEIN
- à Mme DEL MANCINO à M. ROSSIGNON

ABSENTS

- M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Kamal EL JAOUHARI
- Mme Marjorie HOUSSIN
- M. Mallory KOENIG

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Brigitte SCHINDLER

Pour extrait

La secrétaire de séance,


Brigitte SCHINDLER



Le Maire,


Michel BREUILLE